

Asma HADJILAH

La ville et l'architecture européennes du XIXe siècle dans la Casbah d'Alger
Transformation et construction : entre liberté et idéal esthétiques

Thèse préparée sous la direction de Nabila CHÉRIF, soutenue le 13 décembre 2021 à l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger/ EPAU

L'architecture et l'urbanisme d'Alger au XIXe siècle ont fait l'objet de nombreuses recherches. Dans un essai de bilan historiographique, Nabila Chérif identifie pour cette période deux champs temporels de recherche¹ : le premier allant de 1830 à 1860, est celui des travaux qui s'intéressent à la création du premier noyau de la ville européenne dans le périmètre de la Casbah. Le second, qui s'étend de 1850 à 1930, concerne les travaux relatifs à la question de la transposition de modèles urbains et architecturaux européens rendue possible par la construction de quartiers nouveaux juxtaposés à l'ancienne ville.

Les recherches qui traitent de la seconde période sont nombreuses ; mais la transformation de la Casbah n'y constitue qu'un préambule à l'étude des phénomènes urbains observés en dehors de son enceinte et des productions architecturales qui en résultent. De là, une vision stéréotypée et essentialiste de l'ancienne médina : pour Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche, elle est un exemple de villes « à la bipolarité fortement accentuée »² ; pour Federico Cresti et Zeynep Çelik un terrain d'« affrontement » entre « deux villes »³ ; pour Zohra Hakimi, « un espace divisé en deux entités distinctes en fonction de ségrégations, sociale et fonctionnelle »⁴.

Les recherches sur la première période sont peu nombreuses et relativement récentes. La Casbah y est uniquement abordée sous l'angle des politiques urbaines qui y sont menées ou de celui des acteurs⁵. En ce qui concerne la dimension architecturale, les travaux se bornent aux classifications typologiques⁶. Du choix systématique de cet angle d'approche résulte une

1 Nabila Chérif, « Alger, 1830-1980 : chronique d'une historiographie en construction », *Perspective*, n° 2, 2017, p. 131-152.

2 Jean-Jacques Jordi, Jean-Louis Planche, « 1860-1930 : une certaine idée de la construction de la France », dans Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche (sous la direction de), *Alger 1860 – 1939. Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Paris, Autrement, 1999, p. 27.

3 Federico Cresti, « Alger, 1830-1860. L'affrontement entre les deux villes », *VRBI*, vol. 6, octobre 1982, p.16-24 et Z. Çelik, 2009, p. 198

4 Zohra Hakimi, *Alger, politiques urbaines, 1846-1958*, Saint-Denis, Bouchène, 2011, p. 41.

5 René Lespès, *Alger. Études de géographie et d'histoire urbaines*, Paris, Felix Alcan, 1930 ; Maouia Saidouni, *Rapport de force dans l'urbanisme colonial algérois (1855-1935), ou De la genèse de l'aménagement urbain à Alger*, Thèse de doctorat en urbanisme, Paris, Université Paris VIII, 1995 (non publiée) ; Rachid Ouahès, *Le forum et l'informe : projet et régulation publique à Alger, 1830-1860*, Thèse de doctorat en urbanisme, Paris, Université Paris VIII, 2006 (non publiée).

6 Attilo Petruccioli, « Alger 1830-1930, pour une lecture typologique des immeubles d'habitation », *Environmental Design: Journal of the Islamic Environmental Design Research Centre*, n° 1-2, 1992, p. 104-117.

connaissance lacunaire des productions architecturales du XIXe siècle de la Casbah, puisque celles-ci sont soumises à ce que qualifie Sabine Frommel « d'uniformisation forcée »⁷ qu'impose le travail de classification. Leurs spécificités liées à leur site d'implantation ou au caractère cosmopolite des commanditaires sont de ce fait reléguées au second plan.

INTÉRÊT DU SUJET ET PROBLÈMES SPÉCIFIQUES A L'ÉTUDE

Le XIXe siècle est un moment clé dans l'histoire d'Alger, dans la définition des orientations urbanistique et architecturale sous domination coloniale et dans l'instauration d'un nouvel idéal esthétique. La capitulation du Dey Hūssayn et la réquisition des biens du *Beylik* (ou le domaine de l'état) par les troupes françaises, constituent un commencement dans l'histoire urbaine de la Casbah ; celui de la création du premier noyau de la ville européenne selon les conceptions du milieu du XIXe siècle prônant l'amélioration de l'organisation des villes médiévales tout autant que leur apparence.

La Casbah d'Alger est ainsi un terrain de recherche pour les problématiques qui s'inscrivent dans le sillage de l'historiographie relative aux anciennes villes coloniales qui tend à exclure l'idée de l'importation de modèles par simple décalque⁸. Il peut être en effet admis pour Alger à l'instar des territoires d'outre-mer que « les contraintes locales impliquent forcément un effort d'adaptation, et [que] des situations entièrement nouvelles se traduisent par l'invention de solutions inédites. »⁹

Partant de ce postulat, il est possible de s'interroger sur les modalités selon lesquelles s'est formé au XIXe siècle le nouveau paysage architectural de la Casbah. Ce dernier témoigne-t-il d'une affirmation de l'idéal esthétique de la ville européenne ou au contraire d'une certaine liberté esthétique tant sur le plan urbain qu'architectural ?

La notion d'idéal esthétique est rattachée, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle, au fait colonial. Elle est l'instrument d'une politique assimilatrice visant la diffusion par les organes du pouvoir de la culture urbanistique et architecturale du vainqueur. Elle convoque tout naturellement la notion de liberté esthétique qui implique l'émancipation par tous les moyens du modèle de ville érigé comme idéal par les décideurs.

Par l'intermédiaire de ces deux notions, plusieurs aspects de la transformation de la Casbah peuvent être saisis : l'aspect administratif et réglementaire de l'intervention urbaine et architecturale, l'aspect morphologique du bâti et l'aspect visuel de ce dernier. Dans ce but, quatre questionnements de recherche ont été formulés :

- Le premier questionnement concerne les acteurs du projet urbain et émane de ce que nous apprend l'histoire de l'urbanisme, à savoir que le pouvoir municipal et les forces libérales marquent les grands bouleversements urbains qui ont touché les villes européennes au cours

⁷ Sabine Frommel, « Méthodes en histoire de l'architecture », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 9-10, janvier 2002, p. 6.

⁸ Voir à titre d'exemples, les travaux de : William Cunningham Bissell, « Between Fixity and Fantasy: Assessing the Spatial Impact of Colonial Urban Dualism », *Journal of Urban History*, vol. 37, n° 2, Mars 2011, p. 208-229 ; Myriam Bacha (sous la direction de), *Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles) : Réinvention du patrimoine*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2013 ; Caroline Herbelin, *Architectures du Vietnam colonial : repenser le métissage*, Paris, INHA, 2016.

⁹ Odile Goerg, Xavier Huetz de Lempis, *La ville coloniale. XVe – XXe siècle*, Paris, Seuil, 2012, p. 229.

du XIXe siècle. Les travaux entrepris dans la Casbah d'Alger seraient-ils également illustratifs de ce dualisme ?

- Le deuxième questionnement porte sur les mécanismes législatifs qui sous-tendent la transformation de la Casbah. Peu de recherches s'y sont intéressées, ce qui a laissé place à l'émergence de l'idée d'une assimilation précoce et intégrale au régime des lois métropolitain. La particularité du régime de la propriété foncière hérité de la période ottomane suffit pourtant à supposer l'existence d'un dispositif réglementaire adapté au contexte local. Par ailleurs, le recours aux opérations de réaligement a certainement conduit à l'introduction de nouveaux outils juridiques. Il est possible donc de s'interroger sur les conditions de la constitution de l'arsenal juridique. Quelles sont ses spécificités ? Peut-on en dégager des principes propres au contexte local ?

- Le troisième questionnement concerne les deux principaux aspects urbains qui traduisent le mieux la dimension esthétique de la ville : d'une part le tracé de l'espace public et d'autre part sa mise en scène. Cette dernière permet-elle de considérer la transformation de la Casbah d'Alger comme un exemple parmi tant d'autres d'urbanisme de régularisation ? Quelles sont les caractéristiques et la logique de cette transformation ? Répond-elle à l'idéal esthétique de la ville européenne du XIXe siècle ?

- Le quatrième questionnement concerne l'esthétique architecturale. Qui a bâti la Casbah des européens ? Pour des raisons économiques, la mise en œuvre des projets restait tributaire de la propriété individuelle et de l'implication des acteurs privés de la construction. Cela a-t-il influé sur les intentions de départ, sur le choix des modes d'organisation des constructions ou sur leur aspect visuel ? Le secteur privé est-t-il à l'origine de l'adaptation des types architecturaux européens au contexte local ou de l'hybridation de l'architecture précoloniale ? Sous quelles formes se présentent ces hybridations et adaptations ?

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Il n'était pas question pour nous de réécrire à posteriori l'histoire de la Casbah, si ce n'est pour y apporter des précisions au sujet de sa transformation et pour rendre ses visées esthétiques plus explicites. Dans cette optique, notre recherche poursuivait trois principaux objectifs :

- Identifier les acteurs de la ville et les modalités d'intervention choisies.
- Identifier les principes urbanistiques selon lesquels sont établis les premiers quartiers européens dans la Casbah.
- Rendre compte des conséquences de la politique urbaine menée sur le paysage urbain et les formes bâties.

Par ailleurs, la Casbah peut alimenter trois débats de l'histoire globale de l'architecture : d'abord, celui sur la reformation des villes anciennes, ce qui permettrait d'éviter à l'avenir certains glissements sémantiques et usages inappropriés ou abusifs de termes spécifiques à ce mode d'intervention pour qualifier les phénomènes urbains observés dans les anciens territoires du second empire colonial français, à l'exemple du terme d'haussmannisation. Puis, il est question du débat sur l'hybridation des types architecturaux européens, compte tenu des spécificités morphologiques du site de la Casbah et de l'option pour une transposition sur un substrat complexe hérité de la période ottomane. Enfin, cette thèse ambitionne d'apporter

quelques éléments de connaissance au débat sur le régionalisme architectural, en tentant d'expliquer le contexte de l'apparition, plutôt précoce, du néo-mauresque dans le périmètre de la Casbah.

MÉTHODE ET MATÉRIAUX DE LA RECHERCHE

Afin d'atteindre ces objectifs, il nous fallait d'une part entreprendre une analyse raisonnée d'un corpus assez conséquent de documents d'archives, et d'autre part, établir des analogies avec ce qui se passait à la même époque dans les villes métropolitaines. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur l'abondante littérature scientifique relative à la ville et à l'architecture européennes du XIX^e siècle, en se focalisant sur les cas de Paris et de Marseille. L'approche comparative a été conduite, d'abord, pour l'analyse de la réglementation en matière de voirie et de construction afin de déceler ses particularités par rapport aux textes métropolitains, puis pour la lecture des espaces publics de la Casbah à la lumière des variantes structurelles décrites et érigées en modèles opératoires en Europe, notamment par Camillo Sitte.

L'analyse s'est opérée à différentes échelles ; de l'échelle de la ville à celle du parcellaire, dans l'objectif de cerner et de déduire les règles générales qui singularisent les interventions françaises à Alger.

En plus des archives, pour l'étude de l'architecture privée, nous avons entrepris un travail *in situ* qui s'est opéré selon les techniques classiques de l'inventaire de terrain. Les relevés ainsi que les reportages photographiques réalisés ont servi à la constitution de planches monographiques de plusieurs maisons européennes qui se distinguent par leur complexité du point de vue morphologique et leur importance dans l'histoire urbaine et architecturale de la Casbah.

Plusieurs fonds d'archives ont été dépouillés dans le cadre de cette thèse, dont certains sont totalement inédits et restés jusqu'à présent inexploités ou méconnus. Cette quête heuristique devait viser l'exhaustivité afin d'éviter une vision partielle, orientée ou même erronée de l'histoire.

Nous avons trouvé dans les fonds du Service historique de la défense conservés à Vincennes des dossiers riches en documents graphiques, relatifs aux projets de fortification, de voies et de bâtiments militaires. S'y trouve également tout ce qui se rapporte à la gestion du Domaine militaire, notamment dans le cadre des interventions urbaines. De même, les fonds des Archives Nationales d'Outre-Mer ont permis de documenter plusieurs aspects de la ville : l'alignement, l'architecture publique et la réglementation urbaine et architecturale. Grâce à ces sources, nous avons pu notamment suivre les transactions immobilières entre l'état et les propriétaires privés concernés par les travaux de voirie et saisir l'ampleur des remembrements du parcellaire qui en résultent.

Les ANOM conservent également l'état civil ; des documents riches d'information pour l'étude de l'origine des architectes et entrepreneurs de la construction et pour retracer leur parcours dans la nouvelle colonie.

La richesse de ces fonds d'archives est inégalement répartie dans le temps et l'espace. Les interventions urbaines majeures, à l'exemple du percement de la rue de la Lyre et de l'aménagement du boulevard de la Victoire, sont les mieux documentées. Les lacunes archivistiques ont été plus moins comblées grâce, d'une part, au fonds cartographique, aux

archives de presse, journaux et imprimés de la BNF, et d'autre part, à quelques ressources documentaires retrouvées à Alger, dont le manuscrit de l'ancien conservateur des Domaines, Albert Devoulx, et le cadastre de 1865. Ces documents nous ont permis de suivre l'évolution urbaine de la Casbah au cours du XIXe siècle, d'identifier, de restituer et d'étudier une grande partie des travaux de voirie, notamment celles réalisées dans la partie haute de la Casbah.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

C'est de l'effet combiné de trois dynamiques que naît le nouveau paysage urbain et architectural de la Casbah : la réforme de l'administration, le changement de propriétaires et l'intervention urbaine et architecturale aux visées à la fois fonctionnelles et esthétiques. Ces trois dynamiques déterminent trois volets de conclusion :

En ce qui concerne la réforme de l'administration, cette recherche permet de nuancer le discours qui tend à parler de rupture brutale avec l'administration préétablie et du caractère importé de la modernité. Il ne s'agit pas pour autant d'un maintien des anciens organes de gestion urbaine, mais plutôt d'une forme d'adaptation et d'assimilation de ces derniers. Alger connaîtra aussi une situation politique caractérisée par la prédominance du pouvoir militaire. Ce point commun avec l'ancienne Régence se révèle à l'origine du choix d'un conseil de gouvernement pour l'administration du nouveau territoire conquis dont l'organisation rappelle celle du Divan qui représentait le pouvoir politique des janissaires durant la période ottomane. Par ailleurs, cette recherche révèle que l'administration d'Alger était à l'avant-garde de la planification urbaine ; d'abord, par la création, dès 1843, de la commission chargée des alignements qui n'existait pas en France avant le Second Empire et qui semble avoir inspiré à Paris la création de la commission des embellissements. Une administration urbaine précurseur de la régularisation haussmannienne aussi par le plan général d'alignement qui, à l'instar de cette dernière, repose sur un ensemble de systèmes devant répondre au triptyque circulation, salubrité et embellissement.

En ce qui concerne la propriété, cette recherche révèle que la centralisation de la gestion de l'ensemble des biens immobiliers par l'autorité française tout en reconduisant les lois qui les régissaient avant 1830 est à l'origine de la formation d'un arsenal juridique propre à Alger en matière d'intervention urbaine et de construction, plutôt qu'à une assimilation à la législation de la Métropole. Il s'agit de mesures introduites dans des textes de portée sectorielle ou générale. L'espace public sera régi par le règlement général de la voirie promulgué dès 1832 et par des textes relatifs à la salubrité publique. Quant à la construction privée, des mesures relatives aux gabarits et à l'ordonnancement des façades sont fixées dans les cahiers des charges des interventions urbaines ponctuelles. Aussi, les textes sur l'expropriation et certaines mesures sanitaires ont-ils participé à l'élaboration de la réglementation en matière de construction et ont-ils influé sur le choix des modes d'occupation des parcelles.

En termes d'intervention urbaine et architecturale, cette recherche montre que l'échec de la reformation de la Casbah selon l'idéal esthétique de la ville européenne semble résulter de la reprise de certains mécanismes de gestion de la propriété, à l'image du principe des contrats à longue durée pour les biens *habūs* que l'on appelle '*anā*'. Les plans d'alignement ne seront pour la plupart que spéculation intellectuelle et un témoin supplémentaire de la récurrence des utopies urbaines. Notons aussi que la subordination à l'autorité militaire locale et centrale ne

signifiait pas pour autant une main mise par ses services sur les desseins urbains. Mais cette autorité tient une part de responsabilité dans le maintien de l'urbanisme de parcelle au dépend de l'urbanisme d'ilot.

Les exemples d'architecture privée étudiés dans le cadre de cette thèse suffisent à démontrer qu'il n'existe pas de lien entre origine communautaire des commanditaires et l'architecture de leurs propriétés et que ces dernières témoignent d'une certaine liberté esthétique. Le « trois-fenêtres » ou l'immeuble « à cour héritée » sont des types architecturaux qui pouvaient être adoptés par tout un chacun. Par ailleurs, le cas des propriétés d'autochtones reflète, quant à lui, une intégration dans la nouvelle société coloniale et une adaptation aux nouveaux modes d'habiter.

Nos recherches démontrent enfin que l'affiliation de l'immeuble à cour avec la maison romaine reste une vision édilitaire, de surcroît celle de l'autorité centrale plutôt que celle de l'administration locale. Si la maison à cour s'est imposée comme modèle, c'est plus du fait d'une continuité typologique. Même s'il y a une volonté d'embellir la Casbah, ces expressions esthétiques multiples, hors Métropole et hors Europe, apportent un argument supplémentaire aux théories sur la ville qui mettent en doute l'idée qu'il existe un beau absolu au XIXe siècle. Bien qu'ayant apporté des éléments de réponses à plusieurs des questions posées, cette thèse semble ouvrir d'autres pistes de recherches qui méritent d'être explorées. En premier lieu, elle invite à étudier les interventions urbaines des années 1930-1960 entreprises dans le périmètre de la Casbah d'Alger, car cette dernière ne se figera pas au XIXe siècle et les partis pris des premières décennies de la colonisation sur le plan urbain auront aussi des répercussions sur les tentatives de modernisation engagées au cours du siècle suivant.

L'illustration du XIXe, la photographie et la gravure de presse, que nous avons abondamment utilisés pour illustrer nos propos, pourraient faire l'objet de recherches, car elles constituent non seulement un support de diffusion de ce qui représentait le modèle de la société européenne, mais aussi un moyen de promotion de cet urbanisme de la ligne droite, l'idéal esthétique, que l'on a voulu imposer à Alger.

Cette recherche a fait émerger également quelques acteurs de la construction, notamment ceux issus de la population autochtone, des israélites, mais aussi des musulmans qui ont contribué à en forger l'identité et le caractère. Ces premiers résultats méritent d'être approfondis, en tentant de retracer le parcours professionnel de ces bâtisseurs afin de cerner leur statut dans la nouvelle société coloniale et de définir leur apport à l'histoire de l'architecture du XIXe siècle d'Alger.

La dimension constructive est aussi étroitement liée à la question de l'idéal esthétique. Dans le contexte de la Casbah, de l'hybridation des types architecturaux résulte également une hybridation des techniques constructives. Des recherches peuvent être menées sur les déclinaisons algéroises de l'art de bâtir du XIXe siècle, sur les hommes de la construction, et, tout particulièrement, sur les liens qu'entretenait la main d'œuvre européenne avec les bâtisseurs autochtones.